

## COMPTE RENDU CSD ACTIVITES CYCLISTES

27 novembre 2024 à Beauvais à 18 h 00

### Présents :

Claudie AZERONDE déléguée Ufolep - Daniel LEBRUN – Hervé VAN DE PLASSE - Corinne RIBARD  
LEBRUN - Laurence LONGUET- Alain DARNAC.

La CSD examine plusieurs questions diverses.

Un avertissement est donné au Club de Margny les Compiègne pour avoir lors du cyclocross de Ressons sur Matz, laissé partir le coureur DELAHODDE Simon sans carton de cyclocross (donc aucun contrôle des cartons au départ comme c'est obligatoire).

La CSD rappelle en l'occurrence que le barème des sanctions approuvé par le Comité Directeur est de 50 €.

Ce même coureur a été sanctionné de 8 jours de suspension.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00